

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19012**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, Technologie, Santé Mention : Bois et ameublement Spécialité :

Construction et production Bois

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois, 231 Mines et carrières, génie civil, topographie, 340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Responsable dans une entreprise de la construction, ce professionnel participe à l'assurance de la performance énergétique ou mécanique des bâtiments, notamment en bois.

Il anime et commande une équipe. Il intervient auprès des différents acteurs de la construction.

Il organise un atelier de production.

Il prend des décisions en intégrant les contraintes liées au Manuel Qualité de l'entreprise, aux Eurocodes, au Droit du Travail, au respect de l'environnement et, d'une manière générale, à toutes les réglementations internes ou externes en vigueur.

Il élabore et renseigne les indicateurs permettant d'évaluer la performance énergétique des bâtiments.

Il synthétise des informations de nature scientifique et technique.

#### Compétences ou capacités attestées :

- Planifier l'activité des personnels et les affecter sur les postes. Conduire une équipe (tâches, fonction, emploi du temps)
- Prévoir et organiser les moyens (matériel, moyens humains, matériaux, ...).
- Identifier les dysfonctionnements. Elaborer des actions correctives, les hiérarchiser en tenant compte des coûts de remise en conformité et des délais nécessaires à leur mise en œuvre
- Présenter le chantier, son planning, le mode constructif de l'ouvrage et les consignes aux intervenants
- Définir l'implantation et la sécurisation du chantier et les zones de stockage
- Contrôler l'approvisionnement des fournitures, des matériels et des matériaux de construction
- Suivre et contrôler l'avancement et la conformité des réalisations en fonction du plan d'exécution
- Apporter un appui technique aux chefs d'équipe et déterminer la mobilité et la formation
- Renseigner les supports de suivi d'activité du chantier, analyser les données
- Calculer des éléments de structures
- Analyser l'équipement d'un atelier, préconiser des performances, analyser les besoins en capacité de production pour des nouveaux produits. Participer au dimensionnement technico-économique et adapter des ateliers de production existants pour une optimisation.
- Réaliser des choix et vérifier leur compatibilité avec les documents réglementaires et normes (thermique, construction).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les bureaux d'études ou en production comme contremaître dans les PME (petites et moyennes entreprises) des entreprises de la construction bois.

**Les secteurs d'activité** sont ceux de :

La construction, du bâtiment et des travaux publics et Agencement, décoration intérieure

L'Ameublement

La Fabrication de chalets et de maisons à ossature bois, de charpentes, de panneaux bois et dérivés, de parquets, lambris, moulures, d'emballages, ...

La Menuiserie industrielle

#### Type emplois accessibles

Chef de projet

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1503 : Réalisation - installation d'ossatures bois

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

H2204 : Encadrement des industries de l'ameublement et du bois

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

**L'accès peut se faire** à partir d'un BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat, d'un DUT de Génie Civil, Génie mécanique et de manière privilégiée après une seconde année de Licence scientifique générale.

La formation est accessible exclusivement par le biais de la formation continue ou par un contrat de professionnalisation

**La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :**

- Adaptation : Intégration / Vocabulaire / Filière Bois / Produits 8 ECTS
- Connaissances de Base : Matériaux / Transformation / Fonctions de l'entreprise 12 ECTS
- Sciences Humaines : Gestion de projet / Responsables et responsabilités / Prise de décision / Codes et Règlements / Animation d'Équipe / Anglais 12 ECTS
- Calcul Énergétique ou Calcul des Ossatures : Analyse énergétique et systèmes constructifs / Qualité et performances ou Calcul réglementaire et non réglementaire des charpentes et toute ossature bois 16 ECTS
- Expériences Industrielles : Projet tutoré / Stage 12 ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X		Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 20 septembre 2012

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Après la première année d'inscription tous les étudiants ont un emploi visé trois mois après la délivrance du diplôme.

**Autres sources d'information :**

[http://www.univ-nantes.fr/1209025910746/0/fiche\\_\\_formation/&RH=FORIN](http://www.univ-nantes.fr/1209025910746/0/fiche__formation/&RH=FORIN)

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université de Nantes / UFR Sciences et techniques

**Historique de la certification :**

La formation a été créée en 2008 ex-nihilo.

2012 : passage de l'intitulé Construction bois à Construction et production Bois